

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24.09.2013

Présents : Pierre ROUMILHAC, Christophe BOISSEUIL, Daniel DEBOURGES, Laurent IMBERT, Denis DERVIN, Alexandre COLIN, Christophe VILLEGGER

Excusée : Henriette DUPINET Absents : Hélène MAGRIT, Jean-Marc NEGRIER

Secrétaire de séance : Christophe BOISSEUIL

➤ Approbation du compte-rendu du dernier conseil :

Après délibérations, aucune observation n'étant formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu du précédent conseil.

➤ Projet éolien :

La société Solaterra avait proposé en juin dernier de mener sur le territoire un projet pour installer des éoliennes. Le conseil s'était prononcé favorablement ; La société a donc poursuivi ses investigations en rencontrant les propriétaires potentiellement concernés, nous a présenté ses travaux. Compte tenu des avis des propriétaires, il paraît seulement possible d'installer 3 éoliennes sur des parcelles situées en bordure de la RD1, même si d'autres potentiels existent.

Après avoir pris connaissance du projet, et après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la société Solaterra à réaliser les études de faisabilité préalables pour la création d'un parc éolien sur la commune.

➤ Décisions modificatives :

Quelques petits ajustements budgétaires sont nécessaires afin d'équilibrer le budget communal :

Section de fonctionnement : - 6713 (Secours et dots) : - 2000 €
- 678 (Autres charges exceptionnelles) : + 2000 € : (aides CCAS)
Section d'investissement : - 1641 (Emprunt) : + 500 € Remboursement caution
- 2188 (Autres matériels) : + 400 €
- 2313 (Constructions) : - 900 €

Après délibérations, aucune observation n'étant formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

➤ Demandes de subventions :

Comme chaque année, la commune doit déposer les demandes de subventions pour les travaux futurs.

Cette année, compte tenu du départ d'un locataire, il apparaît important de programmer des travaux dans un logement pour le remplacement du sol, l'électricité et les peintures. Le montant estimatif des travaux s'élève à 28 400 €.

D'autre part, il convient de demander le renouvellement de la demande de subvention auprès de l'Etat (DETR 30%) pour l'extension de la salle polyvalente ainsi qu'auprès de Conseil Général pour l'aménagement des Cerisiers (amendes de police 50%)

Après délibérations, aucune observation n'étant formulée, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à faire ces demandes, et à consulter les entreprises en vue des travaux.

➤ Tennis :

Début juillet les responsables de la section tennis au CSBO, nous ont proposé d'intégrer le court au club, en transférant éventuellement cet équipement à la communauté de communes, qui pourrait alors en assurer l'entretien. L'utilisation pourrait néanmoins rester possible pour les non licenciés.

Le conseil municipal souhaite un diagnostic de ce terrain avant de prendre une décision.

➤ Questions diverses :

Point sur les travaux : Pour la salle polyvalente, nous avons le permis de construire, et un estimatif de l'architecte. Une rencontre est prévue avec ce dernier afin de préciser les options possibles pour la consultation des entreprises, étant entendu que ce projet ne débutera qu'en 2014, ce afin de bénéficier des aides de l'Etat.

➤ Date du prochain conseil : La date proposée est le 21 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question soulevée, la séance est levée à 22 h 30.